

Fiche projet - Gouvernance locale et services de proximité à Farafangana



Informations générales

Date de début : --

Date de fin : --

Localité : Farafangana, Madagascar

Zones d'intervention : [Afrique australe](#)

Pays d'intervention : [Madagascar](#)

Budget : --

Financeurs régionaux : [Métropole du Grand Nancy](#), [Région Grand Est](#)

Financeurs nationaux : Min. de l'Europe et des Affaires étrangères

Autres financeurs : Commune Urbaine de Farafangana (CUF), Jiro-sy-Rano-Malagasy (Jirama), association Ran'eau, Interaide, faculté d'hydrogéologie de Tananarive

Secteurs d'intervention : [Appui-Conseil-Formation](#), [Patrimoine](#), [Santé](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Conseil régional du Grand Est

Type de structure : ÉTAT ET COLLECTIVITÉS,
Collectivité territoriale

Adresse : 1 place Adrien-Zeller, 67070 Strasbourg

Pays d'intervention : [Bénin](#), [Cameroun](#), [Madagascar](#),
[Maroc](#), [Sénégal](#), [Togo](#)

Secteurs d'intervention : [Appui-Conseil-Formation](#),
[Croissance économique emploi](#), [Eau - Assainissement](#),
[Éducation](#), [Égalité H-F](#), [Environnement](#), [Gouvernance](#)

Contexte

Dans le cadre du partenariat entre la métropole du Grand Nancy et la commune urbaine de Farafangana, les travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'eau de la JIRAMA sont en cours. Ils ont été perturbés par des difficultés d'approvisionnement en équipements, conséquence des restrictions sanitaires.

Une vacance du poste de chef de projet de quelques mois a également ralenti les activités qui ont été relancées durant le 2ème semestre. Ainsi, les études hydrogéologiques et d'avant-projets pour l'adduction d'eau des quartiers excentrés de la ville et l'étude de caractérisation des déchets ont pu être réalisées avant la fin de l'année.

Partenaires locaux

Portage politique : Métropole du Grand Nancy, Commune urbaine de Farafangana

Appuis techniques et financiers : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Objectifs du projet

Doter la commune de véritables services de gestion de l'eau et de l'assainissement à travers:

- Le renforcement institutionnel, technique et fiscal de la commune ;
- La définition et la mise en œuvre d'une politique d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.